Réveillez-vous!

Le genre humain est-il près de disparaître?

PAGE 4

Les droits de l'homme contre le pouvoir policier

PAGE 8

Les chrétiens doivent-ils être des abstinents?

PAGE 12

La pieuse Espagne observe la «semaine sainte»

PAGE 13

8 DÉCEMBRE 1959 No 23

LA MISSION DE CE PÉRIODIQUE

Les sources d'information capables de vous tenir en éveil devant les problèmes vitaux de notre époque doivent être affranchies de la censure et ne jamais servir des intérêts particuliers. « Réveillez-vous! » jouit d'une telle liberté. Il fait face aux réalités et publie librement les faits. Il n'est esclave d'aucune ambition ni obligation politiques et n'est pas asservi aux faiseurs de publicité dont la susceptibilité doit être ménagée. Les antiques traditions ne l'influencent pas. Pour vous parler sans contrainte, il garde son indépendance, mais n'en abuse pas et maintient son intégrité envers la vérité.

Ce périodique a recours aux agences d'information, mais ne dépend d'aucune. Il a des correspondants dans le monde entier et leurs reportages non censurés paraissent dans ses colonnes. Son point de vue est international. Imprimé en plusieurs langues, il est diffusé dans de nombreux pays et peut être lu par jeunes et vieux. Il traite de sujets variés tels que: Politique, commerce, religion, histoire, géographie, science, conditions sociales, merveilles de la nature, etc. On peut dire que son champ d'investigation est aussi vaste que la terre et aussi élevé que les cieux.

« Réveillez-vous! » s'engage à suivre des principes justes, à démasquer des ennemis cachés, à mettre en garde contre des périls insoupçonnés, à défendre la liberté de chacun, à consoler les affligés et à réconforter ceux que découragent les échecs répétés d'un monde inique. Il donne en outre l'espérance certaine de l'établissement d'un Monde Nouveau fondé sur la justice.

Familiarisez-vous avec ce périodique! Tenez-vous éveillé en lisant « Réveillez-vous! »

Périodique bimensuel

Imprimerie:
WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY
Brooklyn 1, N. Y., U. S. A.

117, Adams Street
N. H. Knorr, Président
Grant Suiter, Secrétaire
Filiale en Suisse:
39, Allmendstrasse, Berne 22
Editeur pour la Suisse:
ASSOCIATION DES TÉMOINS DE JÉHOVAH DE SUISSE
Rédacteur responsable:
François Zurcher

Tirage total: 2 900 000 exemplaires

Le numéro: 25 fr. en France, 2 fr. 50 en Belgique, 5 cents au Canada, 25 ct. en Suisse

« Réveillez-vous! » est publié en 20 langues:

Bimensuel — afrikaans, allemand, anglais, danois, espagnol, finlandais, français, grec, hollandais, italien, japonais, norvégien, portugais, suédois, tagalog.

Mensuel — cinyanja, indonésien, polonais, ukrainien, zoulou.

Bureaux	Abonnement annuel (éditions bimensuelles)
Amérique, U.S., 117 Adams St., Brooklyn 1, N.Y.	$ 1
Belgique, 28, av. Gén. Eisenhower, Bruxelles 3	50 fr.
Canada, 150 Bridgeland Ave., Toronto 19	$ 1
France, Les Témoins de Jéhovah, 81, rue du Point-du-Jour, Boulogne-Billancourt, (Seine).	500 fr.
Suisse, 39, Allmendstrasse, Berne 22	5 fr.

Le tarif pour les éditions mensuelles est moitié moindre.

Le montant de l'abonnement devrait être envoyé au bureau de votre pays, en observant les prescriptions donnant toute garantie pour les paiements. Berne accepte les versements des pays dans lesquels l'Association n'a pas de bureau, mais seulement sous forme de mandat international. Une fiche de renouvellement est insérée dans les deux derniers numéros avant l'échéance de votre abonnement.

CHANGEMENT D'ADRESSE: Veuillez nous le signaler trente jours avant votre départ, en nous donnant la nouvelle et l'ancienne adresse (renvoyez-nous, si possible, la dernière bande d'envoi). Ecrivez au bureau de votre pays ou, à défaut, à 39, Allmendstrasse, Berne 22, Suisse.

Second class postage paid at Brooklyn, N. Y.
Awake! semimonthly Vol. XL No. 23
FRENCH EDITION DECEMBER 8, 1959
Printed in Switzerland

Sauf indication, la Bible citée dans « Réveillez-vous! » est la version de Louis Segond.
Les abréviations accompagnant certaines citations renvoient aux versions bibliques suivantes:

AC – Version de l'abbé Crampon, édition de 1905
Da – Version de J.-N. Darby
Jé – Bible de Jérusalem
Li – Version du cardinal Liénart
NW – New World Translation of the Holy Scriptures
Sy – Version Synodale

SOMMAIRE

Rien ne vaut un bon exemple 3

La sincérité suffit-elle pour plaire à Dieu? 3

Le genre humain est-il près de disparaître? 4

L'« île des Boîtes en Fer-blanc » revient à la vie 7

Les droits de l'homme contre le pouvoir policier 9

« Ta parole est la vérité »
Les chrétiens doivent-ils être des abstinents? 12

La pieuse Espagne observe la « semaine sainte » 13

L'anticléricalisme en Espagne 15

Coup d'œil sur le monde 16

Réveillez-vous!

« C'est l'heure de nous réveiller enfin. »
— Romains 13:11

Volume XL | Berne, 8 décembre 1959 | Numéro 23

RIEN NE VAUT UN BON EXEMPLE

« MIEUX vaut l'exemple que le précepte », dit avec raison un vieux proverbe. En effet, un bon exemple enseigne une leçon bien plus efficacement qu'un flot de paroles, que celles-ci émanent d'un maître d'école, d'un parent ou d'un conseiller religieux. L'apôtre Paul était incontestablement de cet avis car il écrivit: « Soyez mes imitateurs, comme je le suis moi-même de Christ. » — I Corinthiens 11:1.

C'est pour la même raison que Jésus condamna le clergé de son époque en ces termes: « Les scribes et les pharisiens sont assis dans la chaire de Moïse. Faites donc et observez tout ce qu'ils vous disent; mais n'agissez pas selon leurs œuvres. Car ils disent, et ne font pas. » — Matthieu 23:2, 3.

Deux citations du *Liguorian* (de février 1959), une revue mensuelle catholique, révèlent que le même état de choses existe aujourd'hui. Sous l'en-tête « Votre piété est-elle évidente? » nous lisons notamment: « Nous sommes peut-être très pieux quand nous sommes à l'église, mais ils [les non-catholiques] ne sont pas là pour nous voir. Nous mangeons peut-être du poisson le vendredi, mais ils sont rarement à table avec nous. Si nous pratiquons la religion à certains moments réservés à cet effet, au lieu de la laisser déborder et remplir chaque heure de la journée, nous cachons le Christ au lieu de le faire connaître. »

Ailleurs dans la même publication, sous l'en-tête « Le besoin de témoins », on peut lire entre autres ce qui suit: « L'expérience semble démontrer que nous autres, les laïques, nous enseignons très peu de vérité à nos connaissances. Fait plus remarquable encore, malgré cette omission, nous ne sommes nullement conscients d'avoir failli à notre devoir. (...) On ne doit pas être un expert militaire pour prédire le résultat d'une guerre dans laquelle un grand nombre de soldats ne se battent pas, ne savent même pas qu'une guerre est en cours. (...) La plupart des gens que nous voulons gagner ne rencontrent jamais un officier, n'entendent jamais la voix d'un chef. C'est nous qu'ils rencontrent. »

Ces citations d'une revue catholique de bonne réputation soulèvent quelques questions pertinentes. Par exemple: A qui la faute si tant de catholiques ne sont pas conscients d'avoir failli à leur devoir quand ils ne parlent pas de leur religion à leurs semblables? Et encore: Pourquoi tant de catholiques ne savent-ils pas qu'une guerre est en cours? Se peut-il que leur clergé ne leur donne pas l'exemple?

L'état de choses qui règne parmi les témoins chrétiens de Jéhovah laisse supposer que tel est le cas. Chez ces Témoins, seuls ceux qui sont des modèles dans l'œuvre de prédication sont nommés comme surveillants ou ministres responsables. En conséquence, tous les Témoins rendent réellement témoignage. En vérité, rien ne vaut un bon exemple!

La sincérité suffit-elle POUR PLAIRE À DIEU?

IL EST possible d'être tout à fait sincère, honnête, exempt de toute hypocrisie, et pourtant, d'être dans l'erreur. Les Ecritures affirment: « Telle voie paraît droite à un homme, mais son issue, c'est la voie de la mort. » Il ressort de ce passage que la sincérité ne suffit pas pour plaire à Dieu. — Proverbes 14:12.

Saul de Tarse croyait sincèrement faire le bien en persécutant l'assemblée chrétienne. Il lui a fallu une révélation aveuglante de la part de Jésus-Christ pour qu'il comprenne son erreur. En tant que pharisien sincère, il n'était pas agréable à Dieu. Lui-même écrivit plus tard: « Moi qui étais auparavant un blasphémateur, un persécuteur, un homme violent. Mais j'ai obtenu miséricorde, parce que j'agissais par ignorance, dans l'incrédulité. » — I Timothée 1:13.

De nombreux Russes croient sincèrement au communisme et sont même prêts à donner leur vie pour cette idéologie. Cependant, combien de gens du monde occidental seraient disposés à embrasser le communisme uniquement à cause de la sincérité des Russes? Manifestement, la sincérité ne suffit pas.

Beaucoup de nos contemporains pensent que la sincérité suffit pour obtenir l'approbation divine. Dernièrement, quelqu'un déclara au sujet de Billy Graham: « Billy ne fait certes pas de mal et — qui sait — il fait peut-être du bien. En tout cas, il est au moins sincère. » C'est ainsi que l'on écarte les principes du bien et du mal et que l'on en vient à croire que sincérité est synonyme de christianisme. Ce point de vue est-il correct?

Jésus prédit que le jour viendrait où les gens, croyant sincèrement servir Dieu, mettraient les chrétiens à mort. Cependant, Dieu pouvait-il approuver des actes aussi criminels tout simplement parce que leurs auteurs étaient sincères? Dans son sermon sur la montagne, Jésus déclare: « Plusieurs me diront en ce jour-là: Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé par ton nom? n'avons-nous pas chassé des démons par ton nom? et n'avons-nous pas fait beaucoup de miracles par ton nom? Alors je leur dirai ouvertement: je ne vous ai jamais connus, retirez-vous de moi, vous qui commettez l'iniquité. » D'après ces paroles, ni la sincérité ni les miracles ne suffisent. Que faut-il alors? — Matthieu 7:22, 23.

Paul écrivit ce qui suit à propos de ceux qui sont sincères mais qui sont dans l'erreur: « Je leur rends le témoignage qu'ils ont du zèle pour Dieu, mais non selon la connaissance. » Une des principales conditions requises pour plaire à Dieu est une connaissance exacte de sa volonté. Jésus déclara que « celui-là seul qui fait la volonté de mon père » recevra la récompense. — Romains 10: 2, *Da*; Matthieu 7: 21.

Qu'est-ce que la volonté divine? La Parole de Dieu répond: « Ce que l'Eternel demande de toi, c'est que tu pratiques la justice, que tu aimes la miséricorde, et que tu marches humblement avec ton Dieu. » Lorsqu'on démontre à un homme sincère, à l'aide de la Bible, qu'il est dans l'erreur, il cherche en toute sincérité à corriger sa voie. C'est cette façon d'agir qui caractérise la véritable sincérité et qui assure l'approbation divine. — Michée 6: 8.

LE GENRE HUMAIN EST-IL PRÈS de DISPARAÎTRE?

En ces jours où l'on parle de l'extinction de la vie humaine par une guerre nucléaire, l'humanité peut-elle être assurée de la sécurité?

LE MATIN du 1er novembre 1952, la naissance d'un nouveau monstre destiné à influencer la vie de tous les humains, s'imposa à l'attention du monde. Très tôt ce jour-là, un groupe de spécialistes se blottit derrière des murailles blindées pour assister à l'événement mémorable. La tension croissait à mesure que les secondes s'écoulaient — 5, 4, 3, 2, 1 — puis ce fut l'explosion terrifiante et l'éclair le plus aveuglant que l'œil humain ait jamais vu. Le globe de feu grossissant s'élança vers le ciel à une vitesse vertigineuse. En deux minutes, il monta à une hauteur de plus de 12 000 mètres et atteignit un diamètre de cinq kilomètres. Les nuages et la mer étaient éclairés comme en plein midi, le sable et le corail calcinés. Le détonateur qui avait libéré le monstre créa momentanément dans son cœur des températures de l'ordre de 150 000 000 à 200 000 000 de degrés. En se dilatant, les gaz du globe de feu atteignirent une température de 100 000 000 de degrés.

Pendant plusieurs minutes, les spécialistes restèrent figés, contemplant avec une crainte mêlée de consternation l'effroyable monstre de leur création. Le cône du globe de feu monta à une altitude de quarante kilomètres et s'étala en un immense champignon d'un diamètre de cent soixante kilomètres. Les témoins sur la terre durent se rendre à l'évidence épouvantable: l'explosion avait effacé de la carte l'île d'Elugelab près de l'atoll d'Eniwetok. Tout ce qui restait de la cible était un cratère profond de 53 mètres et large d'un kilomètre et demi. Des hommes réfléchis, conscients de l'importance de l'événement qui venait d'avoir lieu, se demandaient s'il ne marquait pas le commencement de la fin du genre humain. Feu le professeur Albert Einstein dut reconnaître: « L'annihilation de toutes les formes de vie terrestre est devenue une possibilité technique. » Le Dr Vannevar Bush, un autre savant éminent, observa de son côté qu'il est possible à l'heure actuelle de reculer l'horloge de la civilisation de mille ans et de livrer « de nouveau le monde à la barbarie et à la peste ». Thomas E. Murray de la Commission américaine de l'Energie atomique, déclara: « Il se peut que la volonté incompréhensible et insondable de Dieu, soit que le vingtième siècle sonne le glas du genre humain. »

Pour d'autres, le monstre nouveau-né était « l'arme apocalyptique ». Déchaîné, il détruirait « non pas des milliers ou même des millions de vies mais des centaines de millions, n'épargnant ni homme ni bête ». D'autres encore le considéraient comme le « chien de garde » du « monde libre ». En effet, qui oserait commencer une guerre devant une telle menace? Quel moyen efficace pour assurer au monde la paix et la sécurité!

Bientôt, on en vint à saluer la politique de représailles comme « la seule politique sensée ». La nouvelle création, la bombe H, devint le « gros bâton » à l'aide duquel on espérait imposer la paix. Les militaristes et les hommes politiques se mirent à clamer: « Notre seul espoir est de trouver des armes nouvelles et plus puissantes pour prévenir une agression soviétique. Il nous faut absolument la supériorité dans le domaine des armements. » Bientôt, partout, des gens apeurés firent chorus. On acclamait les savants comme les sauveurs du monde et de nouveaux monstres ne tardèrent pas à voir le jour.

Le défilé des monstres

Pendant la Seconde Guerre mondiale, on considérait la bombe de vingt tonnes comme l'arme de destruction la plus effroyable. Elle fut bientôt suivie de la bombe atomique qui sema sur Hiroshima une dévastation égalant celle que causerait une bombe classique de 20 000 tonnes. Mil neuf cent cinquante-deux vit naître la bombe à hydrogène d'une force explosive de 5 000 000 de tonnes. Depuis lors, on a fait exploser et on est en train de fabriquer des bombes thermo-nucléaires d'une puissance de plus de 40 000 000 de tonnes de trinitrotoluène.

En 1950, il aurait fallu quarante-cinq bombes atomiques pour détruire la ville de New-York. Aujour-

d'hui, une seule bombe à hydrogène suffirait. Pendant que le monde essaie de comprendre la signification d'armes aussi effroyables et d'apprendre à vivre avec les craintes qu'elles suscitent, les savants atomistes parlent d'un monstre plus affreux encore: la bombe C. Si l'on renfermait, disent-ils, un dispositif thermonucléaire dans une carapace de cobalt, on aurait une bombe à côté de laquelle la bombe à hydrogène ne serait qu'une pièce d'artifice. Toutefois, de leur propre aveu, la bombe C est trop dangereuse à expérimenter même par des savants atomistes. Les puissances atomiques possèdent déjà de quoi exterminer le genre humain. A l'heure actuelle, elles sont capables d'estimer combien il faudrait de bombes à hydrogène pour provoquer un cataclysme mondial, c'est-à-dire pour réduire la race entière en poussière et la disséminer aux quatre vents en quelques secondes. Mais qu'en est-il alors de la sécurité du monde? Où est la paix que ces armes devaient assurer? Ne sonnent-elles pas plutôt le glas du genre humain?

Les nations occidentales ne pouvaient garder cette suprématie nucléaire dans laquelle elles mettaient leur confiance. A peine neuf mois après l'explosion de la première bombe à hydrogène américaine, les Russes eux aussi se livrèrent à des expériences semblables L'arme qui devait apporter la sécurité au monde est devenue indiscutablement un instrument unique de destruction. Au lieu d'apaiser les esprits, elle n'a fait qu'accroître la tension et l'anxiété et qu'intensifier la guerre des nerfs. La politique dite « sensée » des représailles s'est transformée en une folle course aux armements, laquelle impose un fardeau indescriptible aux contribuables et d'innombrables souffrances. Chaque puissance atomique espère que les effroyables possibilités d'une guerre thermonucléaire décourageront les agresseurs eventuels. Il est certain que si l'on déchaînait de tels monstres meurtriers, aucune nation ne sortirait victorieuse de la mêlée; elles s'anéantiraient mutuellement. C'est pourquoi certains prétendent que le genre humain est près de disparaître.

Le besoin d'une réévaluation

Que ces hommes, qui tremblent devant les monstres nucléaires qu'ils ont créés, méditent sur la signification des manifestations quotidiennes d'une puissance bien plus grande! Le panache de la première bombe à hydrogène s'éleva à une hauteur de quarante kilomètres, tandis que certaines éruptions violentes de la nature envoient des panaches jusqu'à une altitude de 160 000 kilomètres! Et pourtant, peu d'hommes mettent leur confiance en Celui qui a rendu possibles de tels phénomènes. Nous parlons, bien etendu, des explosions solaires se produisant à 150 000 000 de kilomètres de notre planète, astronomiquement parlant une très petite distance. Quelques minutes après ces éruptions solaires, des rayons cosmiques pénètrent l'atmosphère terrestre, bombardant notre planète et tout ce qui s'y trouve. Personne ne peut se soustraire à leur influence.

Il y a quelques années, une protubérance solaire atteignit une altitude d'environ 128 000 kilomètres. Peu de temps après, les radio-communications furent interrompues pendant plusieurs minutes. Parfois, ces interruptions durent des heures. Pareille activité solaire, éphémère pourtant, réduit à leurs justes proportions les inventions destructrices de l'homme. S'il était possible de réunir toute la puissance meurtrière dont l'homme dispose à l'heure actuelle et de la comparer à l'activité solaire, les humains se rendraient peut-être compte de l'insignifiance de leurs efforts.

Que l'homme réfléchisse donc aux prodigieux phénomènes naturels dont il est entouré; c'est là une étude salutaire qui le rendra humble. Elle lui rappellera que son existence dépend beaucoup moins de ses propres efforts qu'il ne le pense. Elle lui fera comprendre que la sécurité qui est fonction d'engins balistiques n'est pas une véritable sécurité. Peut-être alors placera-t-il mieux son espérance et sa confiance. Qu'il se demande par exemple combien de temps le genre humain pourrait subsister si le soleil cessait de briller. Trois jours suffiraient pour que toute vie disparaîsse de la terre. Par conséquent, celui qui prend soin du soleil prend soin également de notre planète, aussi notre vie dépend-elle d'autre chose que de l'accumulation d'armes nucléaires.

Aucun humain ne créa la terre et manifestement, le sort du monde ne dépend d'aucun de nous. Des siècles avant la création de l'homme, les poissons, les oiseaux et d'autres animaux ainsi que la végétation vivaient très bien sans l'aide humaine. C'est à une puissance supérieure que nous devons la vie et tout ce qui l'entretient. Le fidèle Job n'essaya pas de se cacher ce fait qui rend l'homme humble car il avoua franchement: « Je suis sorti nu du sein de ma mère, et nu je retournerai dans le sein de la terre. L'Eternel a donné, et l'Eternel a ôté; que le nom de l'Eternel soit béni! » Job reconnaissait que sa vie dépendait d'une Source plus élevée que la terre. Il donna gloire à Dieu et non pas aux hommes. — Job 1: 21.

Toutefois, le monde ne veut pas reconnaître ce fait, aussi essaie-t-il de l'éluder par divers moyens. Certains qui veulent se sentir indépendants et libres de toute responsabilité envers un Etre suprême, se réfugient dans les théories matérialistes de l'évolution et de l'athéisme. D'autres essaient d'échapper à la réalité en vouant tous leurs efforts à l'acquisition de la puissance, du prestige ou des biens, croyant que ces choses leur apporteront une certaine indépendance et la sécurité. D'autres encore s'engourdissent l'esprit en s'adonnant à la boisson ou aux stupéfiants. Il est également des gens qui s'absorbent dans les plaisirs, les passe-temps et la vie familiale, toujours pour oublier, pour se soustraire à l'horreur de dépendre de quelque chose, — ils ne savent pas très bien de quoi. Pourtant, quoi que fassent les humains, ils ne peuvent jamais échapper complètement à la conscience de leur dépendance.

Les hommes ne sont que des sauterelles

En cette époque de monstres destructeurs, les hommes de foi, pour avoir la paix du cœur, doivent s'appuyer sur Dieu et se confier dans son pouvoir de les protéger et de les soutenir. Les bombes nucléaires et thermonucléaires sont sans doute des réalisations prodigieuses mais, comme le demande le *New York Times:* » Qu'est-ce qu'une bombe atomique comparée aux secousses de la croûte terrestre dont les mouvements convulsifs ressemblent aux plissements de la peau de la vache ou du cheval qui essaie de se débarrasser des mouches? » En effet, le tremblement de terre qui eut lieu en Assam, en 1950, avait la puissance de 1 100 000 bombes atomiques ou de 1100 bombes à hydrogène! Et pourtant, pareil séisme n'est rien à côté de la puissance que déchaînera le Créateur de l'atome à la bataille d'Harmaguédon quand il ébranlera de façon terrifiante la terre entière.

On parle beaucoup d'utiliser l'énergie nucléaire pour provoquer des chutes de pluie sur les déserts afin que ceux-ci deviennent des jardins productifs. L'homme espère de la sorte se montrer indépendant des dispositions et des lois naturelles. Cependant, l'énergie libérée par une averse moyenne égale celle que dégage l'explosion de plusieurs centaines de bombes atomiques par minute. Combien de bombes faudrait-il donc pour provoquer une forte pluie ou pour arroser journellement la terre? Les particules des grands tourbillons de poussière qui ravagèrent certaines régions des Etats-Unis entre 1930 et 1940, étaient un milliard de fois plus concentrées que celles des nuages atomiques. Cependant, ces phénomènes n'eurent aucun effet perceptible sur la précipitation atmosphérique. Et pourtant, l'arrosage de la terre par la pluie se poursuit sans que l'homme y prête attention car le Créateur accomplit toutes ses œuvres sans effort. Quelle manifestation de sa puissance que le déluge des jours de Noé! Quel phénomène incomparable que le partage des eaux de la mer Rouge pour permettre le passage des Israélites à pied sec! En vérité, les réalisations humaines sont insignifiantes à côté des œuvres du Tout-Puissant!

L'homme lance dans l'espace un satellite artificiel de plusieurs tonnes qui tourne sur son orbite pendant quelques jours; le monde s'étonne et frémit devant une telle manifestation de puissance. Mais Jéhovah plaça dans l'espace le soleil, mille fois plus gros que Jupiter, la plus grande planète du système solaire (il a plus d'un million de fois le volume de la terre). Dieu suspendit également dans l'espace la terre et la lune ainsi que des étoiles géantes telles que Bételgeuse (dans la constellation d'Orion) dont le volume est près d'un million de fois celui du soleil. Tous ces corps célestes continuent à évoluer sur leur orbite dans un ordre parfait, mais combien d'humains s'émerveillent de l'immense puissance dont ils témoignent?

L'homme se considère comme très intelligent quand il construit de puissants télescopes qui lui permettent de compter quelques milliers d'astres de plus. Et pourtant, il existe de vastes galaxies que les astronomes aperçoivent à peine, même à l'aide de leurs énormes télescopes. Il est écrit: « Levez vos yeux en haut, et regardez! Qui a créé ces choses? Qui fait marcher en ordre leur armée? Il les appelle toutes par leur nom. » Et le psalmiste écrivit: « Il compte le nombre des étoiles, il leur donne à toutes des noms. Notre Seigneur est grand, puissant par sa force, son intelligence n'a point de limite. » — Esaïe 40:26; Psaume 147:4, 5.

Alors que l'homme est souvent dépassé par ses inventions, Jéhovah ne permet jamais à sa création d'échapper à son contrôle. Il prend soin de toutes ses créatures. Il connaît la terre et ses habitants. Il sait ce que fait chaque humain, que son rôle dans le monde soit important ou non. Il connaît les pensées intimes et les intentions du cœur de chaque créature. Il s'occupe même des formes de vie les plus insignifiantes, rien n'échappe à sa vue. Il sait que dans ces derniers jours, l'homme a inventé des armes effroyables, c'est pourquoi, si nous mettons notre confiance en Jéhovah, nous n'aurons aucune raison de craindre car « il y a dans le cœur de l'homme beaucoup de projets, mais c'est le dessein de l'Eternel qui s'accomplit ». — Proverbes 19:21.

Le prophète Esaïe explique en ces termes comment Jéhovah, le Dieu tout-puissant, envisage les nations: « Voici, les nations sont comme une goutte d'un seau, elles sont comme de la poussière sur une balance. (...) Toutes les nations sont devant lui comme un rien, elles ne sont pour lui que néant et vanité. (...) C'est lui qui est assis au-dessus du cercle de la terre, et ceux qui l'habitent sont comme des sauterelles. » C'est pourquoi, quand les humains parlent de détruire la terre au moyen de leurs bombes à hydrogène, c'est pour Dieu comme la stridulation d'une petite sauterelle. « A l'Eternel la terre et ce qu'elle renferme, le monde et ceux qui l'habitent. » Dieu continuera à prendre soin de la terre, quoi que fassent les hommes. — Esaïe 40:12–22; Psaume 24:1.

Evaluons correctement notre situation

Jésus-Christ, qui connaissait l'univers et sa position par rapport à lui mieux qu'aucun autre homme ne l'a fait avant ou après lui, reconnaissait volontiers sa dépendance envers le Créateur, Jéhovah. Il déclara: « Je ne fais rien de moi-même, mais (...) je parle selon ce que le Père m'a enseigné. » Jésus enseignait à ses disciples à s'en remettre uniquement à Dieu quand il leur disait: « Ne vous inquiétez donc point, et ne dites pas: Que mangerons-nous? que boirons-nous? de quoi serons-nous vêtus? Car toutes ces choses, (...) votre Père céleste sait que vous en avez besoin. » Quelques années plus tard, l'apôtre Paul affirma devant les Athéniens que Dieu « donne à tous la vie, la respiration, et toutes choses. (...) Ayant déterminé la durée des temps et les bornes de leur demeure; il a voulu qu'ils cherchassent le Seigneur. » — Jean 8:28, 29; Matthieu 6:31, 32; Actes 17:25–27.

La création qui nous entoure doit augmenter notre foi en Jéhovah car elle révèle que notre sort ne dépend pas des caprices des hommes qui menacent d'exterminer la race au moyen de leurs armes nucléaires. De même que Jéhovah nourrit les oiseaux du ciel qui ne sèment ni ne moissonnent ni n'amassent rien dans des greniers, et qu'il prend soin des lis des champs qui ne travaillent ni ne filent, de même il continuera à prendre soin des hommes justes. En effet, ceux-ci ne valent-ils pas beaucoup plus que les oiseaux et les lis?

Incontestablement, la création nous révèle les œuvres de Dieu et elle nous incite à avoir pleine confiance en lui. Ce faisant, nous ne craindrons rien. C'est la crainte de l'homme qui engendre l'anxiété et l'inquiétude concernant l'avenir. Le Sage conseille: « Confie-toi en l'Eternel de tout ton cœur, et ne t'appuie pas sur ta sagesse; reconnais-le dans toutes tes voies, et il aplanira tes sentiers. Ne sois pas sage à tes propres yeux, crains l'Eternel, et détourne-toi du mal. » — Proverbes 3:5–7; Psaume 146:3–6.

A cette époque d'armes effroyables, la confiance en Jéhovah nous apaise et nous affermit. Ses promesses nous assurent que tout espoir n'est pas perdu, que rien n'échappe à son attention et qu'il tient les rênes de l'univers en main. Il a affermi la terre, il l'a créée pour qu'elle ne fût pas déserte mais pour qu'elle fût habitée (Esaïe 45:18). Cette promesse élimine toute possibilité de dévastation complète de notre planète par des armes nucléaires. D'ailleurs Jéhovah déclare que son dessein est de « détruire ceux qui détruisent la terre ». L'heure est arrivée de sonner le glas, non pas du genre humain, mais des hommes iniques qui complotent la destruction de la terre à l'aide de leurs armes meurtrières. — Apocalypse 11:18.

Au lieu de mettre fin au genre humain, Jéhovah a pris toutes les dispositions nécessaires pour que celui-ci subsiste. Il envoya son Fils Jésus-Christ pour racheter

l'humanité du péché et de la mort. Par la vie du Christ, Jéhovah a prouvé sans conteste que les hommes justes ne disparaîtront pas de la terre quoi que fassent les méchants. Ceux-ci disparaîtront — pour eux sonne le glas — mais le genre humain subsistera. A la bataille d'Harmaguédon, Jéhovah anéantira les hommes iniques ainsi que leurs œuvres, mais il sauvera les justes et leur ouvrira un monde nouveau de paix et de vie.

La connaissance de ces desseins divins devrait nous affranchir de la crainte et de l'anxiété. Elle devrait nous inspirer le courage de faire connaître la vérité divine. Qu'avons-nous à craindre en effet puisque Jéhovah est notre refuge et « sous ses bras éternel est une retraite ». « Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous? » Ayant cette ferme assurance et cette foi, levons notre tête et réjouissons-nous! « Dites parmi les nations: l'Eternel règne; aussi le monde est ferme, il ne chancelle pas. » Que les cieux et la terre nous rappellent toujours qu'un Dieu d'amour prend continuellement soin de nous et que notre existence dépend de lui. — Deutéronome 33: 27; Romains 8: 31; Psaume 96: 10.

L'« ÎLE DES BOÎTES EN FER-BLANC »

revient à la vie

De notre correspondant aux îles du Pacifique

NIUA FU, une des îles du Pacifique les plus célèbres, défraie de nouveau l'actualité. Certains connaissent mieux cet avant-poste septentrional du royaume de Tonga sous le surnom d'« île des Boîtes en Fer-blanc ». Pendant près de douze ans, on n'a guère entendu parler de ce bel îlot fertile situé sur la voie maritime entre l'archipel des Fidji et les îles occidentales de l'archipel des Samoa. Depuis septembre 1958 cependant, Niua fu est revenue à la vie car environ deux cents de ses anciens habitants y sont retournés après une absence de douze ans.

Ce n'est pas grâce à sa superficie ou à la densité de sa population que l'île peut prétendre à une grande renommée. En effet, il y a quelques années, quand elle était plus grande qu'à n'importe quel autre moment, l'île avait un diamètre de cinq à six kilomètres seulement et une superficie d'une trentaine de kilomètres carrés. Le nombre maximum d'habitants n'a jamais dépassé 1306. C'est comme l'« île des Boîtes en Fer-blanc », que Niua fu est devenue célèbre.

Les navigateurs hollandais Schouten et Lemaire découvrirent cette île en 1616, mais ce ne fut qu'après 1920 qu'elle commença à acquérir une renommée mondiale. A cette époque-là, l'île était habitée par un millier de Tongans et par quelques marchands européens, c'est pourquoi on la considérait comme trop insignifiante pour que les paquebots-poste y fissent escale, d'autant plus qu'il n'y avait à proximité des côtes aucun bon mouillage. De petits navires marchands visitaient l'île à des intervalles très espacés mais les grands navires portant le courrier ne s'y arrêtaient jamais. C'est pour cette raison qu'un marchand, privé de courrier régulier et aiguillonné par l'échec de toutes les tentatives faites pour envoyer le courrier par fusée jusqu'aux navires passant au large, résolut de franchir à la nage la distance qui séparait l'île de la route des grands navires. Il espérait par ce moyen expédier et recevoir régulièrement des lettres.

Soutenu par une perche de bambou étanche et accompagné de Tongans censés effrayer les requins qui s'aventureraient dans les parages, le marchand, remorquant une boîte en fer-blanc enveloppée de papier huilé, inaugura le premier service postal régulier entre l'île et les paquebots-poste. Quand ceux-ci arrivaient près des nageurs, ils ralentissaient, descendaient des seaux pour prendre le courrier partant de l'île et jetaient à la mer, dans de grandes boîtes carrées en fer-blanc (d'une capacité de vingt kilos) les lettres à destination de Niua fu.

Ce service postal unique devint célèbre dans le monde entier et les gens envoyaient à Niua fu des lettres adressées à eux-mêmes ou à des amis pour qu'on les leur réexpédie. Il fallait joindre six *pence* à chaque lettre; la moitié de cette somme allait au marchand et l'autre moitié couvrait les frais de l'affranchissement du pli. Jusqu'en 1939, à cause de l'intérêt qu'il présentait pour les philatélistes, le courrier de l'île des Boîtes en Fer-blanc ne cessa d'augmenter. C'est alors que le service fut interrompu par la Seconde Guerre mondiale. En tout, on effectua le trajet au moins 118 fois à la nage car le temps et l'état de la mer permettaient rarement l'utilisation d'une pirogue.

Un immense volcan

Niua fu défraya également la chronique à cause de ses nombreuses éruptions volcaniques. En effet, l'île est en réalité un immense volcan émergeant de l'océan. Le plus grand cratère ancien contient aujourd'hui un beau lac vert aux eaux minérales avec, au milieu, deux volcans en miniature. Ce lac, le *Vahi Lahi* (grande eau) occupe un quart de la superficie de l'île qui possède encore d'autres lacs, plus petits, ainsi que des sources thermales. Les insulaires, qui se baignent dans ces eaux minérales, ont la peau très saine et propre.

La première éruption consignée par écrit se produisit en 1856. Elle fut très grave car elle détruisit un village tout entier. En tout, cette éruption et les nombreuses autres, très violentes, qui lui ont succédé, particulièrement depuis la catastrophe de 1929, ont dévasté environ un cinquième de l'île en le recouvrant d'une couche de lave.

La dernière éruption, en 1946, détruisit Angaha, l'agglomération la plus grande, aussi les autorités se décidèrent-elles à faire évacuer l'île. La lave démolit complètement l'église, la mairie, le bureau de poste et les magasins du village mais heureusement sans pertes de vies humaines. Au premier grondement du volcan, les insulaires s'étaient réfugiés sur les hautes terres bordant l'ancien cratère et tous eurent la vie sauve.

Les 1258 habitants de Niua fu furent évacués vers une autre île à l'extrême sud du royaume. Quelques mois plus tard, plusieurs d'entre eux retournèrent pour travailler dans deux des plantations de coprah. Malgré le danger, ces gens étaient peu enclins à abandonner cette terre fertile qui produit, dit-on, les plus grosses noix de coco du monde.

Le dernier envoi de courrier, désigné « Derniers plis de l'île des Boîtes en Fer-blanc », se fit le 21 décembre 1946, après l'éruption. Le percepteur des postes oblitéra chaque timbre avec sa propre signature ainsi que sa qualité et la date écrites à la main, oblitération vraiment unique. Inutile de dire que les plis de cet envoi sont aujourd'hui rares et précieux.

A présent, après avoir été virtuellement abandonnée pendant douze ans, Niua fu est habitée de nouveau. Depuis longtemps, les évacués désiraient retourner dans leur île fertile. Finalement, comme aucune nouvelle éruption n'a eu

lieu depuis 1946, le gouvernement leur accorda l'autorisation d'y retourner à leurs risques et périls. C'est pourquoi, en septembre 1958, plus de deux cents personnes s'entassèrent sur le pont d'un petit navire de 600 tonnes qui mit le cap sur Niua fu. Pendant les trois jours et trois nuits du voyage de 640 kilomètres, les insulaires durent partager le pont exigu avec des vaches, des chevaux, des chiens, des porcs, des chèvres et des poules. Les passagers, en proie à une vive émotion, songeaient à la nouvelle vie qui les attendait. Ils allaient débarquer sur une île sans maisons et sans eau potable (leur boisson serait le lait de jeunes noix de coco) avec juste assez de vivres pour les nourrir jusqu'à l'arrivée du prochain navire.

Le retour

Le navire s'approcha enfin de sa destination et un coup d'œil sur l'écran du radar montra que Niua fu n'est pas un atoll corallien mais bien une île volcanique. Elle n'est entourée d'aucun récif mais elle surgit directement de la mer. Le sondeur sonore du navire révéla que l'eau était très profonde même à proximité de la plage. Heureusement, la mer était calme et on pouvait jeter l'ancre tout près de la côte. Ceci était un avantage car les chevaux et les vaches devaient gagner la terre à la nage.

Débarquer le bétail de cette façon n'est pas une mince affaire. D'abord, on entoure le corps de l'animal d'une ventrière et on lui lie solidement les pattes pour l'empêcher de ruer. Aussitôt que le treuil raidit la corde, l'animal, affolé, commence à agiter violemment les pattes, mais dès que celles-ci quittent le pont, il ne bouge plus, il est comme pétrifié de terreur. Lorsqu'il touche l'eau, il s'affole et s'agite de nouveau jusqu'à ce qu'un jeune Tongan plonge à côté de lui et le délie. Pour le ramener à terre, le garçon nage près de la tête de l'animal.

A un moment donné, on avait libéré trop d'animaux à la fois et ils se mirent à nager dans tous les sens. Ce fut alors la pagaïe, mais une pagaïe dominée toujours par la bonne humeur. Les gens couraient ça et là sur le pont riant et criant, tandis que les garçons se jetaient à l'eau pour poursuivre les bêtes. Finalement, on envoya la chaloupe à la rescousse et on parvint à ramener tous les animaux à terre sains et saufs.

Les Tongans sont des nageurs émérites. Quand les grands paquebots quittent Nukualofa, principal port de l'archipel, l'eau grouille de jeunes Tongans s'ébattant autour du navire sans se soucier des hélices, des requins ou de la fatigue. De petits garçons, qui parfois n'ont guère plus de sept ans, se cachent à bord et lorsque le paquebot s'éloigne du quai, ils sortent de leur cachette, montent sur le bastingage puis sautent ou plongent dans l'eau en poussant des cris joyeux. Certains, juchés très haut sur les canots de sauvetage, attendent que tous les regards soient braqués sur eux pour faire leur plongeon. Ils remontent à la surface, riant aux éclats, pour suivre le navire à la nage jusqu'à ce qu'il prenne de la vitesse et les laisse en arrière agitant la main. On comprend dès lors pourquoi les jeunes Tongans qui aidèrent à ramener le bétail à terre lors du débarquement à Niua fu étaient vraiment dans leur élément.

Après le débarquement du bétail, on déchargea les marchandises et nous avons, ainsi que plusieurs autres, profité de l'occasion pour aller visiter l'île. Quand la chaloupe s'approcha du débarcadère, nous pouvions contempler la scène animée sur le rivage. Une atmosphère de surexcitation régnait comme s'il s'agissait de quelque grand pique-nique. L'esprit d'aventure avait gagné tout le monde. Certains portaient les caisses de marchandises en haut de la plage. Les familles étaient en train de s'organiser et les femmes s'affairaient à tresser des feuilles de palmier qui serviraient à la construction d'abris provisoires. Des bouchers étaient déjà à l'œuvre sur la plage même. A vrai dire, ceci n'avait pas été prévu, mais sur le bateau, une caisse était tombée et elle avait écrasé le groin d'un gros porc. Personne ne déplora ce petit accident cependant, il servit de prétexte pour organiser un festin. C'est pourquoi on abattit l'animal et la viande, nettoyée et découpée, était maintenant prête à cuire au « four » que l'on creusait vigoureusement dans le sol.

Mais, désireux de visiter l'île, nous avons laissé derrière nous l'animation de la plage pour commencer l'ascension du grand cratère. Nous ne pouvions monter au sommet en ligne droite; notre chemin — de plus de trois kilomètres — parcourait obliquement le flanc de la montagne à travers les bosquets luxuriants et frais de cocotiers. Des tapis de fougères alternaient avec des champs de lave qui renvoyaient la chaleur accablante du soleil de l'après-midi. Nous étions étonnés de constater que les coulées de lave, au lieu de déborder du cratère, semblaient avoir percé le flanc de la montagne à plusieurs endroits pour en sortir violemment et balayer dans la mer tout ce qui se trouvait sur leur chemin.

Plusieurs jeunes garçons nous servaient complaisamment de guides; ils se faisaient la concurrence pour nous approvisionner en grosses noix de coco vertes contenant chacune à peu près un litre de « lait » frais et légèrement sucré. Chaque fois que nous avions l'air d'être accablés par la chaleur, ces jeunes Tongans grimpaient au sommet du cocotier le plus proche. Ils avaient la même agilité que les hommes du service d'entretien du réseau téléphonique, sans toutefois disposer de l'équipement de ces derniers. Mais les Tongans sont habitués dès leur prime jeunesse à ce genre d'exploit et pour eux, faire l'ascension d'un cocotier est presque aussi facile que marcher.

Une mer entourée d'un océan

Nous parvînmes enfin au sommet du cratère. Quel beau spectacle s'offrit brusquement à nos yeux, un spectacle particulier à Niua fu. Du bord du cratère, des falaises, hautes de plusieurs centaines de mètres, descendent à pic jusqu'au lac d'émeraude scintillant dont les belles eaux minérales parsemées de volcans en miniature et d'îlots verdoyants, s'étendent sur une superficie de huit kilomètres carrés. Cette « mer », abritée de l'océan Pacifique agité qui l'entoure, est calme et paisible. Au côté opposé du cratère, les parois protectrices, un peu plus basses, nous permettaient d'apercevoir les flots du Pacifique dont le bleu foncé forme un contraste frappant avec l'émeraude du lac. De chaque côté de nous, de gigantesques cocotiers s'élèvent vers le ciel, semblables à de puissantes sentinelles veillant sur la paix de l'admirable panorama.

Quoi d'étonnant que les insulaires soient si contents? Ils se trouvent de nouveau chez eux, sur leur belle île fertile et montagneuse. Ses impressionnants champs de lave noire s'étendent à certains endroits à perte de vue mais partout ailleurs croissent des milliers de cocotiers et d'autres arbres, des sous-bois et des fougères luxuriantes. Quelle joie pour les enfants d'explorer leur nouvelle demeure et de voir leurs parents la ramener à son état original. Déjà, on a mis à exécution des plans pour la construction d'une petite ville. Bientôt, les insulaires auront repris complètement leur ancien train de vie.

Il y a certes de quoi se réjouir, mais pour combien de temps? Ces gens vivent néanmoins dans la crainte perpétuelle que leur île, un gigantesque volcan, n'entre de nouveau en éruption avec une fureur plus grande encore. Jadis, ils éprouvaient toujours cette même crainte car la première question qu'ils posaient aux marins qui leur rendaient visite, était celle-ci: « Lofia fume-t-elle toujours? » En effet, aussi longtemps que Lofia et les autres îles volcaniques au sud émettent de la fumée, il n'y a pas de danger. Pourtant, les habitants de Niua fu sont toujours en proie à une certaine appréhension.

C'est pourquoi leur bonheur sera bien plus grand quand ils apprendront, comme l'ont déjà fait certains de leurs compatriotes sur d'autres îles, que bientôt, la terre entière deviendra un paradis d'une beauté incomparable et qu'alors « ils habiteront chacun sous sa vigne et sous son figuier, et il n'y aura personne pour les troubler ». Les habitants de Niua fu sont retournés à leur île, mais un plus grand retour est imminent pour tous les humains obéissants, le retour à un paradis terrestre permanent sous l'administration du royaume de Dieu. — Michée 4:4.

Les DROITS DE L'HOMME CONTRE LE POUVOIR POLICIER

De notre correspondant aux Philippines

LES droits de l'homme (sauvegardés par la Déclaration des droits des citoyens) sont les joyaux de la constitution de la république des Philippines. Ces droits doivent être protégés contre toute atteinte que pourrait leur porter le pouvoir policier de l'Etat. Tel était le thème du plaidoyer prononcé le 15 mai 1959 devant la Cour suprême des Philippines par Hayden C. Covington, avocat bien connu des témoins de Jéhovah et de la Watch Tower Bible and Tract Society, spécialisé dans le droit constitutionnel.

Quels étaient les événements qui aboutirent à cette lutte dramatique entre les droits de l'homme et le pouvoir policier de l'Etat? Pourquoi la Cour suprême des Philippines autorisa-t-elle un avocat étranger à défendre devant elle les droits de l'homme?

Le litige en jeu était le refus des enfants des témoins de Jéhovah philippins de prendre part au salut au drapeau, de chanter l'hymne national et de réciter le serment patriotique. L'objection de conscience de ces enfants est fondée sur la loi divine consignée dans la Bible, loi qui défend aux serviteurs de Dieu de faire une représentation quelconque des choses qui sont dans les cieux, sur la terre ou dans les eaux, de se prosterner devant de telles représentations et de les servir. — Exode 20:4,5; I Corinthiens 10;14; I Jean 5:21.

Dix-neuf ans de controverse

Le litige aux Philippines concernant le salut obligatoire au drapeau date de 1940. Cette année-là, le ministre de la Justice, feu José Abad Santos, fit promulguer un avis rendant obligatoire le salut au drapeau dans les écoles communales. L'enfant qui refuserait de participer à la cérémonie, pouvait être expulsé de l'école.

Cet avis était fondé sur la décision (rendue en 1940) de la Cour suprême des Etats-Unis dans l'affaire *Minersville contre Gobitis*. La mise à exécution de l'avis par le ministère philippin de l'Instruction publique, particulièrement après la libération du pays en 1945, entraîna l'expulsion des écoles communales de nombreux enfants de témoins de Jéhovah. Entretemps cependant, la Cour suprême des Etats-Unis avait réformé sa décision par une autre, devenue célèbre, rendue en juin 1943 dans l'affaire *Barnette*. En 1948, Roman Ozaeta, ministre philippin de la justice, fit promulguer un nouvel avis conforme à la décision américaine dans l'affaire *Barnette*. C'est ainsi que les enfants des témoins de Jéhovah purent retourner à l'école.

En 1951 cependant, dans un élan de patriotisme, José P. Bengson, ministre de la Justice à l'époque, sans plus tenir compte de la décision de la Cour suprême des Etats-Unis, fit promulguer un nouvel avis rendant obligatoire le salut au drapeau dans les écoles communales. Le ministère de l'Instruction publique donna suite à cet avis et encore une fois, les enfants des témoins de Jéhovah furent expulsés des écoles à cause de leur refus de violer leur conscience chrétienne.

Les parents d'enfants fréquentant une école primaire de Malacampa (Camiling, Tarlac) s'insurgèrent contre l'action du ministère de l'Instruction publique. Ils introduisirent auprès du tribunal de première instance une requête demandant à celui-ci d'empêcher les autorités scolaires d'appliquer aux enfants des témoins de Jéhovah, le règlement relatif au salut au drapeau. Le tribunal se refusa à connaître de l'affaire, c'est pourquoi une requête fut introduite auprès de la Cour suprême demandant à celle-ci d'ordonner au tribunal inférieur de juger la cause selon ses mérites. On demanda en outre à la Cour suprême de rendre un arrêt provisoire interdisant au ministère de l'Instruction publique et aux autorités scolaires d'expulser les enfants des témoins de Jéhovah des écoles en attendant l'intervention d'un jugement dans cette question. La Cour suprême accéda à cette requête et les enfants des témoins de Jéhovah purent de nouveau retourner à l'école. Ils ne dérangeaient aucunement le programme scolaire et la cérémonie du salut au drapeau continuait à avoir lieu dans les écoles.

On fait le mal dans les formes légales

Puisque le salut au drapeau avait lieu régulièrement dans les écoles, il n'était nullement nécessaire de promulguer une loi imposant une telle cérémonie si ce n'était pour faire « le mal dans les formes légales ». (Psaume 94:20, *AC.*) Les événements ultérieurs démontrèrent que tel était effectivement le but poursuivi. En 1955, un projet de loi fut soumis au Sénat philippin proposant de rendre la cérémonie du salut au drapeau obligatoire dans tous les établissements d'enseignement, tant dans les écoles libres que dans les écoles communales. L'adoption d'une telle loi signifiait que si les enfants des témoins de Jéhovah étaient expulsés à cause de leur refus de participer à pareille cérémonie, ils ne pourraient plus poursuivre leurs études aux Philippines car toutes les écoles leur seraient fermées. Peut-on nier qu'il s'agissait bel et bien d'une tentative de faire « le mal dans les formes légales »? Au cours de la cérémonie imposée, on devait jouer ou chanter l'hymne national. Le 11 juin 1955, le projet de loi fut adopté et mis en vigueur par la signature de feu le président Ramón Magsaysay.

Le ministre de l'Instruction publique promulgua alors l'arrêté ministériel N° 8 (série de 1955) ordonnant que la cérémonie du salut au drapeau ait lieu chaque jour dans toutes les écoles (communales et libres) et que les participants saluent le drapeau, chantent l'hymne national et récite le serment patriotique. Cet arrêté annula l'arrêt rendu antérieurement par la Cour suprême. De nouveau, on expulsa des écoles les enfants des témoins de Jéhovah. Ces derniers durent recommencer leur lutte juridique pour s'assurer le droit d'adorer Dieu selon leur conscience.

L'avocat des témoins de Jéhovah aux Philippines, M. K.-V. Faylona, adressa au ministre de l'Instruction publique, en faveur des enfants expulsés, une lettre dans laquelle il exposait clairement les raisons pour lesquelles les témoins de Jéhovah refusent de saluer le drapeau, de chanter l'hymne national et de réciter le serment patriotique. Puis il sollicita pour leurs enfants une dispense administrative de participer à la cérémonie. Dans sa réponse, le ministre de l'instruction publique déclara qu'il ne pouvait accorder une telle dispense. M. Faylona introduisit alors auprès du tribunal de première instance de Masbate (capitale de la province du même nom) une requête sollicitant pour les témoins de Jéhovah une dispense juridique de participer à une cérémonie les obligeant à violer leurs convictions religieuses. Il introduisit une requête analogue auprès du tribunal de première instance de la ville de Roxas. Les deux tribunaux rendirent un verdict déboutant les témoins de Jéhovah et soutenant le droit du pouvoir policier de l'Etat d'obliger les enfants à prendre part à la cérémonie du salut au drapeau malgré leurs scrupules chrétiens. Les témoins de Jéhovah en appelèrent des deux décisions à la Cour suprême. On fixa au 15 mai 1959, les débats concernant l'affaire de Masbate *(Gerona contre le ministre de l'Instruction publique)*.

M. Covington invité à plaider

Expliquer à la Cour suprême pourquoi les témoins de Jéhovah refusent de saluer le drapeau, constituait le pro-

blème qui inquiétait le plus F. Faylona. C'était là la grande question qui intriguait les intellectuels et les personnages de marque avec qui il s'entretenait, aussi était-il convaincu qu'elle intéresserait particulièrement les juges désignés pour entendre les débats. N'étant pas lui-même témoin de Jéhovah, M. Faylona se sentait incapable de parler avec l'autorité et la conviction d'un adepte de cette religion. C'est pourquoi il fit appel à M. Hayden C. Covington de New-York, avocat et témoin de Jéhovah, l'invitant à se rendre aux Philippines et à plaider devant la Cour suprême si les juges de ce tribunal l'autorisait à le faire. M. Covington accepta l'invitation et la Cour suprême lui accorda la permission de plaider. Les débats eurent lieu le 15 mai 1959 devant cette cour siégeant à Baguió, capitale d'été (située dans les montagnes de Benguet à environ 200 kilomètres de Manille) de la république des Philippines.

Après avoir été présenté à la cour par M. Faylona, M. Covington fit remarquer que le tribunal de première instance n'avait appelé aucun témoin, qu'il avait fondé son jugement uniquement sur les plaidoiries et qu'il avait admis tous les faits exposés au cours de celles-ci. Par conséquent, les faits rapportés dans le dossier ne pouvaient être mis en doute, il fallait les accepter comme rigoureusement exacts. M. Covington poursuivit: « Le but de notre présence ici est d'aider la cour à rendre justice dans cette cause importante qui concerne ce que nous considérons comme un des droits de l'homme, celui de jouir de la liberté de parole et des cultes. » L'orateur esquissa ensuite les points principaux de son argumentation, points qu'il se proposait de traiter plus en détail au cours de son exposé. Ces points principaux étaient les suivants:

1. La loi, telle qu'elle est appliquée, est inconstitutionnelle.
2. Une déclaration expliquant pourquoi les témoins de Jéhovah refusent de saluer le drapeau, de chanter l'hymne national et de réciter le serment patriotique.
3. Ni la cour ni le ministre de l'Instruction publique ne possède le droit de décider ce qui est religieux et ce qui ne l'est pas.
4. La loi sur le danger manifeste et actuel est applicable.
5. La prétendue différence existant, selon les défendeurs, entre la constitution des Etats-Unis et celle de la république des Philippines, en fait, n'existe pas.
6. On doit considérer les dispositions de la Déclaration des droits des citoyens comme étant au-dessus du pouvoir policier de l'Etat du fait que cette Déclaration garantit la liberté de parole et la liberté des cultes.
7. La constitution des Philippines garantit le droit des parents de diriger l'éducation de leurs enfants, droit que le gouvernement est dans l'obligation de soutenir.

Traitant ces sept points plus en détail, M. Covington déclara: « Nous n'attaquons pas la loi elle-même mais nous soutenons que la façon dont elle est interprétée et appliquée contre les appelants est inconstitutionnelle. Contraindre les enfants des appelants à accomplir ces actes, c'est attenter à la liberté des cultes. Nous ne mettons nullement en doute le respect qu'il convient de témoigner envers le drapeau, mais nous nous opposons à ce qu'on impose la manière de témoigner ce respect. Toute loi contraignant le citoyen à saluer le drapeau, devient inconstitutionnelle si elle l'oblige à le faire en dépit de ses croyances. »

Il s'agit pour les témoins de Jéhovah d'un acte religieux

Le juge Angelo Bautista demanda à M. Covington d'expliquer ce qu'il y a de mal à saluer le drapeau et pourquoi les témoins de Jéhovah refusent de le faire. M. Covington expliqua que ce refus est fondé sur le second des Dix Commandements, énoncé dans le vingtième chapitre de l'Exode (versets 3 à 5), et il poursuivit:

« Le drapeau est une image ou représentation de l'Etat. Il porte des représentations de choses qui sont dans le ciel (telles que les étoiles), sur la terre et dans les eaux. Les témoins de Jéhovah envisagent le salut au drapeau comme un acte religieux accompli devant une image de l'Etat. Probablement, pour Messieurs les juges, Monsieur le ministre de l'Instruction publique et bien d'autres personnes encore, le salut au drapeau n'est pas un acte religieux, mais les témoins de Jéhovah le regardent comme tel et, pour régler ce litige, nous devons considérer cette question par leurs yeux. Même s'ils sont en minorité, il faut soutenir leur droit de pratiquer leur culte selon leur conscience. La liberté de parole, la liberté de la presse et la liberté des cultes sont les joyaux les plus précieux de la constitution. Qu'on les supprime et on supprime en même temps toute possibilité d'un bon gouvernement. Comme le déclara Voltaire: « Je puis haïr ce que vous dites, mais je défendrai jusqu'à la mort votre droit de le dire. »

Répondant à d'autres questions posées par le même juge, M. Covington poursuivit: « Le dictionnaire établit clairement que le salut au drapeau est un acte de vénération et d'adoration. Ni la cour ni le ministre de l'Instruction publique n'a la prérogative de décider ce qui est religieux et ce qui ne l'est pas. Le citoyen qui désire saluer le drapeau a le droit de le faire, mais lorsqu'on se sert du pouvoir policier pour contraindre un chrétien voué à Dieu à violer sa conscience, une telle contrainte est inconstitutionnelle. N'oublions pas qu'un parfait équilibre doit exister entre, d'une part, le pouvoir policier de l'Etat, et d'autre part, la liberté de parole et des cultes. Sans aucun doute, Messieurs les juges et Monsieur le ministre de l'Instruction publique ont des convictions religieuses bien arrêtées. Cependant, lorsqu'ils quittent leur foyer pour remplir leurs devoirs envers l'Etat, ils doivent laisser derrière eux tous leurs préjugés religieux. »

Quand le juge demanda pourquoi les témoins de Jéhovah répugnent à chanter l'hymne national étant donné que celui-ci n'est pas un symbole et qu'on ne le chante pas nécessairement devant une image, M. Covington répondit: « L'hymne national constitue une prière de la part de celui qui le chante, c'est pourquoi il peut également violer la conscience de l'individu. »

Le juge Ricardo Paras, président de la cour, demanda si la liberté de Parole autorise la diffamation ou la calomnie. M. Covington expliqua que si la loi garantit la liberté de parole et de presse, quiconque abuse de cette liberté en se livrant à la diffamation où à la calomnie, doit être puni. Cependant, l'affaire devant la cour concerne uniquement le refus de prendre part à un acte religieux. Ce refus est néanmoins respectueux, il n'a rien de séditieux ni de déloyal. Les Témoins ne demandent qu'à jouir de la liberté religieuse garantie par la constitution.

Le juge Angelo Bautista souleva la question du danger manifeste et actuel pour l'Etat. Il voulut savoir si le refus des enfants de saluer le drapeau ne risque pas de conduire à d'autres refus susceptibles de compromettre la discipline, d'engendrer un manque de respect pour l'autorité et d'inciter d'autres à négliger leurs devoirs et leurs obligations envers l'Etat. M. Covington fit en substance la réponse suivante: Il n'est pas convenable que la cour sorte des limites du litige en cause et se livre à des conjectures quand à des dangers éventuels. Pareille façon d'agir donnerait lieu à une infinité de conjectures et l'accusé serait jugé sur la base de faits purement hypothétiques. Il incombe à l'Etat de prouver qu'il existe dans ce cas un danger manifeste et actuel. Or l'Etat n'a pu le faire, au contraire, il a accordé aux appelants qu'il n'existe aucun danger manifeste et actuel et qu'aucune déloyauté n'a été prouvée.

Le juge Reyes demanda alors si le salut au drapeau par un militaire peut également être considéré comme un acte religieux. M. Covington répondit qu'accompli par un témoin de Jéhovah, cet acte est indiscutablement religieux. En supposant qu'un témoin de Jéhovah fasse partie des forces armées, le lieu ou le moment de l'accomplissement de l'acte n'a aucune importance. Bien entendu, un témoin de Jéhovah fidèle à son alliance avec Dieu ne serait pas à l'armée, mais si un militaire devenait témoin de Jéhovah, le salut au drapeau constituerait pour lui un acte religieux. Evidemment, son refus de l'accomplir pourrait lui valoir d'être puni ou même fusillé. Etant militaire, il n'a aucun droit constitutionnel l'autorisant à refuser d'obéir à ses supérieurs. Quand un citoyen est enrôle dans l'armée, il se dépouille de ses vêtements civils et perd de ce fait tous ses droits civils. Etant sous la loi militaire, il ne peut plus se réclamer des droits constitutionnels.

Aucun danger pour l'Etat

Le juge Paras fit savoir alors à M. Covington que son temps était presque écoulé et celui-ci conclut son plaidoyer par les deux arguments suivants: « Le litige en cause n'est pas plus grave que s'il s'agissait de la question de l'abstinence de viande le vendredi. Si le gouvernement promulguait une loi obligeant les écoliers à manger de la viande de vendredi sous prétexte qu'elle est bonne pour leur santé et que les protéines leur sont nécessaires pour avoir un corps robuste, (...) on ne pourrait obliger des catholiques sincères à obéir à une telle loi en dépit de leurs convictions religieuses leur interdisant de manger de la viande le vendredi. Les contraindre serait porter atteinte à leur liberté religieuse. De plus, leur refus ne comporterait aucun danger manifeste et actuel pour l'Etat. Il en va de même du refus de saluer le drapeau à cause d'une objection de conscience.

« Soutenir la constitutionnalité de la loi et de l'arrêté relatifs au salut au drapeau, serait empêcher les témoins de Jéhovah de faire leurs études dans ce pays, puisque cette législation s'applique aussi bien aux écoles libres qu'aux écoles communales. Pour faire leurs études, ils devraient quitter le pays. Or nous doutons fort que le Congrès ait eu l'intention d'obliger les témoins de Jéhovah de s'expatrier pour faire leurs études. Ni la loi ni l'arrêté ne contient un seul mot rendant obligatoire le salut au drapeau. Le Congrès n'avait certainement rien de semblable à l'esprit. C'est uniquement l'acte du ministre de l'Instruction publique qui a rendu ce salut obligatoire. »

M. Faylona se leva ensuite et esquissa brièvement devant la cour l'histoire du litige concernant le salut au drapeau. Il souligna notamment que lors des débats au Sénat sur le projet de loi No 1265, on avait soulevé la question des objections des témoins de Jéhovah. Un sénateur avait même déclaré qu'il était très douteux, étant donné la constitution de la république des Philippines, que l'on puisse obliger les enfants à saluer le drapeau si leurs objections étaient fondées sur une formation et des convictions religieuses. M. Faylona termina par ces mots: « Mon avis, que j'émets respectueusement devant cette cour, est qu'un témoin de Jéhovah qui refuse de saluer le drapeau mais qui obéit aux lois de son pays, est un meilleur citoyen que l'homme qui salue le drapeau mais qui transgresse les lois. »

Le ministère public était représenté par M. Quiazon qui prétendit que la constitution comporte des clauses limitant l'exercice des libertés garanties par la Déclaration des droits des citoyens. Cependant, l'orateur ne précisa à aucun moment quelles sont ces clauses. Plusieurs juges analysèrent soigneusement son argument et l'un d'eux lui demanda d'établir une démarcation entre les droits constitutionnels et le pouvoir policier de l'Etat. D'autres lui posèrent des questions telles que celles-ci: La religion est-elle au-dessus du pouvoir policier? Maintiendriez-vous votre point de vue même s'il attentait à la liberté des cultes? Si un père de famille est membre de l'organisation des témoins de Jéhovah, a-t-il le droit et le devoir d'enseigner sa religion à ses enfants? N'a-t-il pas été dit que la Déclaration des droits des citoyens limite même le pouvoir du gouvernement? Si, au lieu de saluer le drapeau, il fallait s'agenouiller devant cet emblème, que diriez-vous dans ce cas? Quand le juge Concepción lui demanda: « A votre avis, lequel est le meilleur citoyen, l'homme qui respecte les lois mais qui ne salue pas le drapeau, ou l'homme qui transgresse les lois et salue le drapeau? » M. Quiazon répondit: « Celui qui obéit à la loi. »

L'affaire suscita un intérêt et reçut une publicité à l'échelle nationale

Peu d'affaires ont suscité autant d'intérêt que celle-ci. La salle d'audience, qui était comble, présentait un spectacle très animé. Les juges étaient assis sans cérémonie des deux côtés d'une longue table dont le président occupait une des extrémités tandis que les avocats discutaient autour de l'autre. Les deux cents assistants aux débats comprenaient des étudiants en droit, de nombreux avocats et d'autres hommes de loi ainsi que des témoins de Jéhovah. Le bon ordre régnait et il était évident que les juges accordaient toute leur attention aux plaidoyers.

La nation tout entière manifesta un intérêt analogue, comme en témoigne le fait que les articles parus dans les journaux totalisaient une colonne mesurant plus de huit mètres. Presque tous les journaux à grand tirage publièrent un compte rendu de l'arrivée de M. Covington et des plaidoyers devant la Cour suprême. Le *Bulletin* de Manille et le *Philippine News Service* envoyèrent leurs journalistes interviewer M. Covington. La radio diffusa également la nouvelle et on y fit allusion au cours d'un programme télévisé le 14 mai par l'émetteur du Canal 3 de Manille (une des plus importantes stations de télévision des Philippines). Il s'agissait du programme « Course contre la sonnette » (genre de « Quitte ou double ») pendant lequel on demanda à un concurrent: « Quel est le nom de l'avocat venu ici des Etats-Unis pour défendre les témoins de Jéhovah devant la Cour suprême à cause de leur refus de saluer le drapeau? » La réponse était correcte.

Tous les journaux sans exception publièrent des rapports impartiaux et détaillés sur le litige et sur les arguments présentés pour et contre la prise de position des témoins de Jéhovah. Il ne s'agissait aucunement d'un conflit entre des intérêts étrangers et des intérêts philippins. Les droits des enfants philippins étaient en jeu et particulièrement leur droit de pratiquer leur culte en harmonie avec la Déclaration des droits des citoyens, sans entrave de la part du pouvoir policier de l'Etat. La cour reconnaissait l'indépendance et la souveraineté des Philippines et ne se considérait nullement comme liée par la décision américaine dans l'affaire *Barnette*. Les appelants invoquèrent uniquement la constitution de la république des Philippines, fait que les journaux soulignèrent en faisant remarquer que les témoins de Jéhovah défendaient les droits des enfants philippins.

Dans son numéro du 15 mai 1959, le *Times* de Manille cita les propos suivants de M. Covington: « Nous défendons cette cause non seulement en faveur des enfants des témoins de Jéhovah, mais également pour assurrer à chaque citoyen philippin la liberté d'adorer Dieu selon sa conscience. » Une dépêche de Baguió datée du 14 mai et publiée dans le même numéro du *Times*, déclara notamment: « L'Etat a-t-il le droit de contraindre un citoyen philippin à saluer le drapeau si sa religion lui défend d'accomplir un tel acte? Cette question fondamentale — qui a suscité un conflit entre la liberté de croyance et la suprématie de l'Etat — sera débattue demain devant la Cour suprême des Philippines siégeant dans cette ville pendant l'été. »

Les journaux ne passèrent pas sous silence le fait que les témoins de Jéhovah se basent sur la loi divine. Le *Philippine Herald* du 16 mai 1959 écrivit: « Tu n'auras pas d'autres dieux devant ma face. (...) Tu ne te prosterneras point devant elles, et tu ne les serviras point. C'est ce passage biblique que cita M. Hayden C. Covington, avocat américain, quand il défendit aujourd'hui devant la Cour suprême le droit des témoins de Jéhovah de refuser de saluer le drapeau, de réciter le serment patriotique et de chanter l'hymne national. »

Le *Bulletin* du 16 mai fit l'observation suivante: « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. Cette citation biblique résume les arguments présentés ce matin devant la Cour suprême par les témoins de Jéhovah dans une affaire dont la solution fera jurisprudence. La question constitutionnelle à trancher est de savoir si la loi sur le salut au drapeau porte atteinte à la liberté religieuse. »

Personne ne peut prédire quel sera le verdict de la Cour suprême dans cette affaire qui établira un précédent juridique. Une chose est certaine, rien n'a été négligé pour défendre le droit de l'homme d'adorer Dieu selon sa conscience. Il reste maintenant à voir si la Cour suprême soutiendra ce droit ou si elle placera le pouvoir policier au-dessus des droits de l'homme. Quelle que soit sa décision, les témoins de Jéhovah sont résolus à poursuivre fidèlement leur prédication de la bonne nouvelle du royaume de Dieu et à attendre la justification complète par le plus haut tribunal de l'univers lors de la bataille universelle d'Harmaguédon.

Les chrétiens doivent-ils être des abstinents?

BEAUCOUP de personnes bien intentionnées sont très opposées à l'absorption des boissons alcoolisées. A cause des abus de certains, elles prétendent que le chrétien doit être un abstinent. Elles imitent, en cela, les hindous car l'actuelle constitution indienne prévoit l'interdiction éventuelle des boissons alcoolisées, l'abstinence étant une doctrine de base de la philosophie hindoue.

Il est indéniable que l'alcoolisme devient un problème de plus en plus grave dans le monde entier. Rien qu'aux Etats-Unis, il existe cinq millions d'alcooliques qui coûtent à chacune des grandes villes américaines un ou plusieurs millions de dollars par an, sans compter le coût des accidents et des maladies physiques et mentales provoqués par l'abus des boissons alcoolisées.

L'alcoolisme constitue un sérieux problème en France. La Russie s'est vue dans l'obligation d'imposer des restrictions sur la vodka. Les socialistes autrichiens mènent une campagne continuelle contre l'alcoolisme, à l'aide du slogan: « Un ouvrier qui pense ne boit pas; un ouvrier qui boit ne pense pas! »

Ceux qui prétendent que les chrétiens doivent s'abstenir aiment citer des passages bibliques comme ceux-ci: « Le vin est moqueur, les boissons fortes sont tumultueuses; quiconque en fait excès n'est pas sage. » « Pour qui les ah? pour qui les hélas? pour qui les disputes? pour qui les plaintes? pour qui les blessures sans raison? pour qui les yeux rouges? Pour ceux qui s'attardent auprès du vin, pour ceux qui vont déguster du vin mêlé. Ne regarde pas le vin qui paraît d'un beau rouge, qui fait des perles dans la coupe, et qui coule aisément.» « Ne vous y trompez pas: ni les impudiques, (...) ni les ivrognes (...) n'hériteront le royaume de Dieu. » « Ce que je vous ai écrit, c'est de ne pas avoir des relations avec quelqu'un qui, se nommant frère, est impudique, (...) ou ivrogne, ou ravisseur, de ne pas même manger avec un tel homme. » — Proverbes 20:1; 23:29–31; I Corinthiens 6:9,10; 5:11.

Certes, ces textes sont assez catégoriques, toutefois on ne peut les invoquer pour imposer au chrétien l'abstinence totale car ils visent non l'utilisation normale mais l'abus des boissons alcoolisées. S'il est également vrai que la toute première référence au vin dans les Ecritures parle de l'ivresse de Noé, les mêmes Ecritures nous disent aussi que le vin était d'usage courant chez les serviteurs de Dieu. Melchisédek, roi de Salem, ne fit-il pas apporter « du pain et du vin » à Abraham? Pourtant, « il était sacrificateur du Dieu Très-Haut ». Il semble qu'alors, comme aujourd'hui, le vin était un symbole de l'hospitalité. Et que dire du fidèle Néhémie qui fut l'échanson du roi Artaxerxès? — Genèse 9:21; 14:18; Néhémie 2:1.

Les Ecritures associent en outre le vin à la joie. Ainsi, Jotham, le fils cadet de Gédéon, personnifiant la vigne, lui fait dire les paroles suivantes: « Renoncerais-je à mon vin, qui réjouit Dieu et les hommes? » Et le psalmiste inspiré bénit Jéhovah parce qu'il a fait en sorte que « la terre produise de la nourriture, le vin qui réjouit le cœur de l'homme ». — Juges 9:13; Psaume 104:14, 15.

La loi de Dieu, donnée par Moïse, exigea même des Israélites qu'ils fissent des libations de vin. Une telle libation devait accompagner la présentation des prémices de la moisson, après la fête des pains sans levain. Le vin ne fut donc pas interdit parmi le peuple de Dieu. — Lévitique 23:13.

Jésus et ses apôtres ne s'opposèrent pas non plus à l'usage du vin. Que Jésus ne fut pas un abstinent ressort du fait que ses ennemis le calomnièrent en l'appelant « un buveur ». Son appréciation du vin « qui réjouit le cœur de l'homme » fut révélée aussi par le miracle qu'il opéra aux noces de Cana. Ce fut le premier miracle de Jésus et la bonne qualité du vin fourni par le Christ incita l'ordonnateur du festin à dire: « Tout homme sert d'abord le bon vin, puis le moins bon après qu'on s'est enivré; toi, tu as gardé le bon vin jusqu'à présent. » Certains prétendent qu'à l'époque de Jésus les Juifs buvaient du jus de raisin et non du vin mais si cela est vrai pourquoi Jésus a-t-il dit que les hommes mettent le vin nouveau dans des outres neuves? Le jus de raisin ne feraient pas rompre de vieilles outres. — Matthieu 11:19; Jean 2:1–11; Luc 5:37–39.

Jésus et ses apôtres burent du vin en célébrant la Pâque. Le Christ utilisa du vin lorsqu'il institua la commémoration de sa mort et montra son appréciation de ce produit en le prenant comme symbole des joies qu'il partagerait avec ses disciples quand ils seraient réunis avec lui dans son royaume céleste. A noter aussi ce conseil donné par Paul au jeune ministre Timothée: « Ne continue pas à ne boire que de l'eau; mais fais usage d'un peu de vin, à cause de ton estomac et de tes fréquentes indispositions. » Entre parenthèses, ce conseil de Paul est en harmonie avec les dernières recherches de la science médicale lesquelles ont révélé que non seulement le vin aide à la digestion mais qu'il a également des qualités microbicides extrêmement puissantes. — Matthieu 26:27–29; I Timothée 5:23.

Tout ce qui précède, et qui est tiré de la Bible, ne permet pas d'imposer l'abstinence aux chrétiens. Le tort ne vient pas des boissons alcoolisées mais de l'abus qu'on en fait. La Parole de Dieu condamne non seulement l'ivrognerie mais aussi la gourmandise. Les partisans de l'abstinence totale ont tendance à oublier ce fait. Pour éviter la gourmandise on ne préconise pas le jeûne complet mais la modération. De même, pour éviter d'abuser des boissons alcoolisées, on n'a pas besoin de s'en abstenir totalement mais d'en user avec modération et maîtrise de soi. Les chrétiens doivent éviter « des *excès* de vin ». — I Timothée 3:8; Tite 2:3.

La maturité chrétienne exige toutefois que l'absorption des boissons alcoolisées soit faite en fonction du moment et de l'endroit où l'on se trouve. Nous ne devrions pas prendre du vin si nous risquons, par là, de faire trébucher notre frère. Nous ne devrions pas non plus boire du vin juste avant de s'engager dans une forme quelconque de l'adoration pure. La loi de Moïse interdisait aux prêtres de boire du vin ou toute autre boisson alcoolisée pendant qu'ils accomplissaient leurs fonctions sacerdotales. La prudence conseille l'abstinence également pour ceux qui vont se

mettre au volant d'une voiture car la gaieté incite souvent aux imprudences. — Lévitique 10:9; Romains 14:21.

Il va de soi que ceux qui ne savent pas se maîtriser doivent pratiquer l'abstinence. Il en est de même de ceux qui, à un certain moment, ont été des alcooliques. Il ne faut jamais encourager de telles personnes à boire. Mieux, on ne devrait jamais inciter qui que ce soit à boire. Nous ne devrions pas faire en sorte qu'une personne se sente obligée de boire pour ne pas gâter l'ambiance. De même, quelqu'un qui s'abstient ne devrait ni se sentir embarrassé ni se croire « plus saint que les autres ».

Ainsi donc, que cette question soit toujours traitée avec tolérance et modération. Après tout, le vin, la bière et d'autres boissons semblables font partie des « aliments que Dieu a créés pour qu'ils soient pris avec actions de grâces par ceux qui sont fidèles et qui ont connu la vérité. Car tout ce que Dieu a créé est bon, et rien ne doit être rejeté, pourvu qu'on le prenne avec actions de grâces, parce que tout est sanctifié par la parole de Dieu et par la prière ». — I Timothée 4:3-5.

LA PIEUSE ESPAGNE OBSERVE la « semaine sainte »

De notre correspondant en Espagne

DANS les rues d'Espagne résonne le pas mesuré et monotone des processions. Une musique triste et assourdie remplit l'air nocturne de ses accents funèbres. Il y a des fleurs certes, mais des fleurs tristes; il y a aussi des lumières, mais des lumières qui manquent de joie. (...) Il y a surtout des pieds nus, des chaînes et des croix reposant sur des épaules. (...) Toute l'Espagne, rivalisant de ferveur solennelle, a allumé ses cierges et a sorti ses images. » C'est en ces termes poétiques, que le quotidien madrilène *El Alcázar* décrivit l'observance de la semaine sainte (du 22 au 29 mars 1959) en Espagne.

Quels que soient les défauts ou les qualités de l'Espagne, elle est indéniablement une des filles les plus pieuses de l'Eglise catholique, et sa piété n'est jamais plus manifeste que lors de la semaine sainte. Le peuple n'attend même pas le dimanche des Rameaux, qui inaugure officiellement cette semaine, pour commencer ses actes de piété; il s'y livre déjà plusieurs jours d'avance. A cette époque de l'année, depuis tôt le matin jusque tard dans la nuit, les fidèles font la file pendant des heures pour adorer les images dans les églises. Dans son numéro du 6 mars, le quotidien madrilène *Ya,* relata que la première personne à rendre hommage à la statue de Jésus un vendredi saint, avait attendu devant les portes de l'église depuis le mardi après-midi. Le journal poursuivit: « On estima qu'environ 25 000 personnes attendaient patiemment le moment d'adorer la statue de Jésus de Medinaceli. Hier soir, il y avait deux files (...) Les fidèles, équipés pour les rigueurs de la saison des pluies (...) supportaient le temps inclément afin de baiser les pieds nus du Nazaréen de Medinaceli. »

Huit jours avant le début de la semaine sainte, on couvre de tentures toutes les statues et tous les crucifix dans les églises. « Ils ne peuvent être exposés sous aucun prétexte, à l'exception de la statue de Notre Dame des Douleurs le jour de sa fête. » On découvre les crucifix le vendredi saint pour le culte de ce jour mais les autres images restent voilées jusqu'au « Gloria » de la messe du samedi saint.

Le dimanche des Rameaux inaugure la semaine sainte

La semaine sainte débute officiellement par la bénédiction solennelle des rameaux le dimanche avant Pâques. La nuit du samedi, des gitanes et d'autres marchands dorment devant les portes des églises afin de s'assurer une bonne place pour vendre les rameaux très tôt le dimanche matin. Souvent, les palmes se vendent à des prix allant jusqu'à 600 pesetas tandis que celles qui sont exportées en Italie et en Angleterre coûtent souvent 1200 pesetas. Les Espagnols pieux font grand cas de ces rameaux car ils croient que placés à la tête du lit ou sur le balcon, ils protègent les habitants de la maison contre le malheur pendant l'année qui va suivre. C'est après la bénédiction des rameaux qu'a lieu la procession représentant l'entrée glorieuse du Prince de la Paix à Jérusalem. Même le chef de l'Etat, le généralissime Franco, accompagné de sa femme, de ses petits-enfants et de son état-major, participe à cette procession.

Les marchands de rameaux aident les gens à se préparer pour l'ambiance de deuil des jours qui vont suivre, en vendant également des bandes de papier portant des images de la Passion. Pour les enfants, ils offrent des *carracas* ou crécelles car si la musique joyeuse est défendue, les enfants peuvent se servir de ces crécelles pour faire un bruit lugubre symbolisant les ténèbres qui régnaient au moment de la mort de Jésus.

Au cours de la semaine sainte, les Espagnols pieux vouent un culte spécial aux reliques, tant dans leurs processions que dans les églises. Une croix incrustée

de nacre et d'autres matières précieuses figure dans une procession qui a lieu en Galice. On dit que cet objet provient de l'endroit même où Jésus fut mis à mort. A Brujas, on adore un liquide que l'on prétend être le saint sang de Jésus. Valence possède une branche d'épine sacrée garnie de cinq épines encore intactes, un morceau de bois censé être un bras de la vraie croix du Christ et la coupe dont il se servit, dit-on, pour instituer la commémoration de sa mort. L'organe catholique *Ya* dit ce qui suit à ce sujet: « Pendant la semaine sainte, les fidèles vouent à toutes ces reliques un culte particulier. »

L'observance pieuse de la semaine sainte en Espagne a des répercussions non seulement sur les fidèles qui y participent mais sur tous les habitants du pays. Tous les établissements publics, comme la Bibliothèque nationale, ferment pendant trois jours, de même que les théâtres et les cinémas montrant des films non religieux. Tous les drapeaux sont en berne. Pendant une journée, aucun journal ne paraît et les programmes de radio, abrégés, consistent uniquement en messes, en récitations du chapelet et en musique de Bach. Même la « Bulle pontificale des saintes Croisades » qui autorise son acheteur à manger de la viande les jours d'abstinence, n'a pas de validité le vendredi saint.

Dans plusieurs régions, celles des Asturies et les Pyrénées notamment, on pratique des rites rappelant les exécutions de Juifs. Une brochure faisant autorité à ce sujet et due à la plume de Nieves de Hoyos Sancho, déclare: « Le jeudi saint, de jeunes garçons munis de crécelles et de gourdins entrent dans l'église. Quand les matines commencent, les porteurs de gourdins forment un cercle au milieu de l'église et, après avoir éteint le dernier cierge, ils s'agenouillent et se mettent à frapper les pierres du sol pour « tuer les Juifs ». » Cette cérémonie traditionnelle évoque le souvenir de l'Inquisition espagnole d'il y a environ quatre siècles, pendant laquelle des centaines de milliers de Juifs furent expulsés d'Espagne et environ 12 000 périrent sur le bûcher.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

* **Le bonheur dépend de l'usage que l'on fait de son esprit. Quelles sont les habitudes mentales qui peuvent vous rendre heureux? Comment faut-il choisir ce qui convient pour alimenter l'esprit? Pourquoi la capacité intellectuelle ne suffit-elle pas? Vous connaîtrez les réponses à ces questions en lisant l'article « Une bonne hygiène mentale » dans notre prochain numéro.**

* **Avez-vous jamais eu le « mal du pays »? Connaissez-vous d'autres personnes qui en souffrent? Quelles en sont les causes et comment peut-on y remédier? Saviez-vous que la Bible mentionne plusieurs cas de gens qui en souffraient? Vous lirez avec grand intérêt l'article « Qu'est-ce que la nostalgie? » dans notre numéro du 22 décembre.**

* **Presque tout le monde possède quelques connaissances de l'art religieux mais peu nombreux sont ceux qui les ont approfondies. Un de nos correspondants en France l'a fait pour vous et il fait part de ses découvertes dans l'article intitulé « Examinons de plus près l'art religieux ». Ne manquez surtout pas de le lire. Vous serez aussi étonné que lui.**

Les processions de la semaine sainte

Le trait le plus saillant de la semaine sainte en Espagne est le grand nombre de processions qui, chaque jour, sortent des diverses églises pour parcourir lentement les rues sinueuses des villes. Chaque procession a sa statue particulière de Jésus et de Marie que l'on porte ou que l'on pousse péniblement tout le long du parcours.

Les milliers de spectateurs se pressent sur les trottoirs et débordent sur la route en attendant l'arrivée de la procession, celle de « Jésus de Medinaceli » par exemple. Ouvrant la marche, de petits garçons vêtus de longues robes blanches, portent des bannières. Ils sont suivis de soldats marchant à pas lents aux sons d'une musique funèbre jouée par des tambours et des cornets. Ensuite, pendant plus d'une heure, c'est le défilé de milliers de pénitents par rangs de six à huit.

La plupart des participants sont des femmes tenant toutes un cierge allumé. Beaucoup d'entre elles portent également un petit enfant dans les bras. La plupart sont habillées d'une sorte de vêtement religieux noir, soit parce qu'elles sont en deuil soit pour accomplir un vœu. Beaucoup des plus élégantes *señoritas* du pays prennent part à cette procession revêtues de belles robes noires à la dernière mode.

Des moines dans des automobiles équipées de haut-parleurs, dirigent les chants. Vient alors un groupe de gens portant sur l'épaule une croix de bois. Ils sont conduits par un petit garçon de trois ans qui d'une main essaie de maintenir sur son épaule une croix presque aussi grande que lui, tandis que sa mère le tient par l'autre main. De nombreux pénitents ont les pieds ensanglantés car beaucoup d'entre eux, croyant avoir bénéficié d'une faveur divine spéciale, ont promis de faire toute la route pieds nus. La foule silencieuse entend ensuite un bruit de chaînes. Il provient d'un groupe d'hommes vêtus du costume des capucins et coiffés d'une cagoule. Certains ont une longue chaîne attachée à leurs chevilles nues; ils la traînent derrière eux en signe de pénitence.

Finalement, la statue de Jésus apparaît. Pour lui rendre hommage, les spectateurs des premiers rangs s'agenouillent tandis que les autres baissent la tête et fléchissent le genou.

Dans d'autres régions d'Espagne, on assiste à des actes de piété plus extravagants encore. De nombreux pénitents portent une couronne d'épines tandis que d'autres essaient de suivre la procession à genoux. Les pénitents d'un petit village, habillés de robes blanches qui laissent le dos nu, se flagellent avec des fouets de crin qui infligent aux chairs des meurtrissures sanglantes. D'autres se frottent avec une boule de cire contenant des éclats de verre, instrument qu'on appelle « l'éponge ».

Un faste coûteux

La semaine sainte est observée avec un faste particulier dans le sud de l'Espagne. Citons à ce sujet la brochure documentaire *Santa Semana:* « Les processions des grandes villes de l'Andalousie rivalisent entre elles de luxe et de faste. Il est intéressant d'assister à l'habillement des statues. La Vierge est parée de bijoux précieux que ses adorateurs lui ont offerts, puis elle est placée parmi des fleurs et des cierges allumés sur un char somptueux d'argent gravé ou de bois sculpté, surmonté d'un dais. » Un rapport provenant de Grenade déclare fièrement que la statue de *Maria Santisima del Mayor Dolor* « a porté cette année un nouveau manteau dont les broderies comportent vingt-cinq kilos d'or ».

On dit que pendant deux nuits, aucun habitant de la petite ville aragonaise de Hijar ne va se coucher. Dès que minuit sonne, le jeudi saint, tous les citadins commencent à battre vigoureusement des tambourins et ce tapage continue jusqu'au samedi. La ville de Séville, très religieuse, organisa cinquante-deux processions cette année. Depuis le jeudi saint à deux heures du matin, jusqu'au vendredi saint à minuit, les processions se succédèrent sans interruption, avançant à pas lents dans le labyrinthe des rues tortueuses. Etant donné qu'une procession de ce genre coûte environ 90 000

pesetas, les petites villes doivent généralement se contenter d'une seule, celle de Notre Dame des Douleurs.

Les processions sont organisées par les confréries religieuses. Rien qu'à Séville, il existe soixante-dix de ces confréries et chaque citoyen est membre d'au moins une. Quand un enfant vient au monde, un des premiers actes de ses parents est de choisir la confrérie dont il fera partie. Les membres les plus honorés ont le privilège d'occuper dans le cortège les places les plus près de l'image. Vu le coût élevé de ces processions, il arrive souvent que l'administration municipale intervienne dans les frais jusqu'à concurrence de vingt-cinq pour cent. Dans de nombreux endroits, pendant le carême, des jeunes filles « portant une représentation du visage du bon Dieu, vont de maison en maison le dimanche après la messe pour chanter et demander l'aumône. L'argent est destiné à aider à couvrir les frais des cérémonies de la semaine sainte ».

Le point culminant de la semaine est le vendredi saint, seul jour de l'année où l'on ne dit pas la messe, « par respect pour le sacrifice réel du Christ », dit-on. Selon la *Guia de la Semana Santa*, « la liturgie de ce jour se concentre sur le culte de la croix laquelle, dans l'antiquité constituait le pivot de toutes les cérémonies du vendredi saint. (...) [Le prêtre] invite les fidèles à se prosterner et à adorer la croix pendant quelques instants ».

La « semaine sainte » est-elle chrétienne?

Indiscutablement, les Espagnols sont extrêmement pieux. Cependant, on peut se demander si une telle piété est vraiment chrétienne. Jésus-Christ ne se rapportait-il pas toujours à la Parole de son Père, et celle-ci n'interdit-elle pas formellement l'adoration des images? — Exode 20:4,5; I Jean 5:21.

Il en va de même de l'observance de certains jours. L'histoire profane nous apprend que les chrétiens primitifs non juifs n'observaient pas de fêtes ou de jours spéciaux. Et l'apôtre Paul réprimanda sévèrement les Juifs convertis au christianisme qui étaient enclins à le faire. « Vous observez les jours, les mois, les temps et les années! leur écrivit-il. J'ai peur pour vous d'avoir travaillé en vain parmi vous. » — Galates 4:10,11, *AC*.

Il convient de noter aussi qu'au cours de la semaine sainte, les actes de pénitence sont accomplis en public tandis que Jésus ordonna aux chrétiens de faire leurs bonnes œuvres et leurs abstinences de façon que Dieu seul les voie (Matthieu 6:1,16–18). Nous ne lisons nulle part dans les Ecritures que les serviteurs de Dieu se mutilaient la chair. Par contre, les prêtres de Baal « se firent, selon leur coutume, des incisions avec des épées et avec des lances, jusqu'à ce que le sang coulât sur eux », et c'était un démoniaque qui se meurtrissait avec des pierres. — I Rois 18:28; Marc 5:5.

Loin d'encourager l'ascétisme, les Ecritures le condamnent. Paul écrivit aux Colossiens: « Tout cela peut avoir un semblant de sagesse, en ce qu'ils manifestent un culte volontaire, de l'humilité, du mépris pour le corps; mais cela est sans valeur réelle et ne sert qu'à satisfaire la chair. » — Colossiens 2:23, *Moines de Maredsous*.

Les vrais chrétiens n'ont besoin de s'imposer aucune mortification de la chair car « tous ceux qui veulent vivre pieusement en Jésus-Christ seront persécutés ». Pierre, Jacques, Jean et surtout Paul, prouvèrent pour leur part la véracité de cette prédiction et elle est tout aussi vraie pour les véritables chrétiens de nos jours. — II Timothée 3:12.

Cela ne les attriste pas cependant. Au contraire, ils se réjouissent d'être trouvés dignes de souffrir pour la justice, et Dieu les réconforte au moyen de sa Parole, de son organisation et de son esprit saint. Ils prêchent sa Parole et des multitudes d'hommes de bonne volonté en Espagne et dans 174 autres pays écoutent leur prédication et se réjouissent avec eux de la perspective d'un monde nouveau de justice. — II Pierre 3:13.

L'anticléricalisme en Espagne

Dans son ouvrage récent « The Yoke and the Arrows », Herbert L. Matthews, rédacteur du « New York Times », écrit ce qui suit au sujet de l'Espagne: « L'opinion courante, selon laquelle l'Eglise possède plus de richesses qu'elle n'en a besoin et qu'elle s'enrichit des revenus nationaux aux dépens du peuple malheureux et affamé, est responsable en partie de la force extraordinaire de l'anticléricalisme espagnol. (...) L'anticléricalisme en Espagne date de longtemps avant la naissance de Karl Marx. (...) Aux temps modernes, chaque fois que les baïonnettes qui gardaient la monarchie et l'Eglise ont été abaissées, l'Espagne a connu un terrible soulèvement populaire. La période des incendies d'églises et des assassinats de prêtres et de religieuses remonte à 1835, un siècle avant la dernière guerre civile. (...) La hiérarchie contemporaine est issue de la contre-réformation, époque où l'Eglise en Espagne fut sauvée grâce à son alliance étroite avec le trône et à une censure rigide qui maintenait les paysans miséreux dans l'ignorance. Son étreinte sur l'enseignement (que la seconde République ne desserra que provisoirement) a permis à l'Eglise d'inculquer au peuple l'obéissance, la soumission à l'ordre établi et la méfiance du modernisme. (...) Trop souvent, au cours de son histoire, l'Eglise (...) s'est préoccupée outre mesure de biens matériels...

« L'hispaniste est étonné et écœuré de voir les générations successives du clergé espagnol commettre les mêmes erreurs et inspirer les mêmes haines qui font tant de ravages quand elles finissent par exploser. Aujourd'hui, c'est le généralissime Franco qui contient cette haine, et j'ai rencontré peu d'Espagnols qui ont nié que lorsqu'il mourra, une autre explosion d'anticléricalisme aura lieu. (...) L'Eglise catholique est plus forte en Espagne aujourd'hui que jamais auparavant, et elle a toujours été puissante. (...) Dans cette ère de journaux, de livres, de films et de radio, la censure revêt une signification inconnue jusqu'à présent. De même, en une époque où tout le monde — ou presque — est instruit, la maîtrise de l'enseignement a une importance beaucoup plus grande. Comme le révèle le concordat, Franco ne domine pas l'Eglise comme le faisaient Ferdinand et Isabelle. Le rôle du Caudillo consiste à protéger l'Eglise. Combien il est désolant cependant de penser que l'Eglise catholique a besoin d'être protégée en Espagne contre les Espagnols! »

Les élections anglaises

M. Macmillan a choisi le moment le plus favorable aux conservateurs pour les élections générales en Angleterre, et pour cause. En effet, depuis 1868, aucun parti politique anglais n'avait su se maintenir au pouvoir pour une troisième législature. Selon le principe politique que « le pouvoir use », il semblait que les travaillistes prendraient la place des conservateurs, au pouvoir depuis 1951. Or, il n'en a rien été. Non seulement le gouvernement de M. Macmillan restera en place jusqu'à 1964 (à moins d'élections anticipées), mais il sera soutenu par une majorité parlementaire largement accrue. Auparavant, les conservateurs détenaient 345 sièges et les travaillistes 277, tandis que maintenant les premiers en ont 366 et les seconds 258. Le parti libéral a toujours le même nombre de sièges (six) mais il a reçu un nombre de voix nettement supérieur qu'en 1955, passant de 722 402 voix à 1 640 761. Il semble donc que les travaillistes ont perdu des voix au profit des libéraux mais aussi — et c'est là l'aspect le plus significatif de ces élections — au bénéfice des conservateurs. Quand les votants de la gauche commencent à voter pour un parti de la droite, on est en présence d'un phénomène politique des plus intéressant.

Raisons du succès des conservateurs

La plupart des commentateurs estiment que la cause principale de la réussite du parti de M. Macmillan se trouve dans la grande prospérité qui règne actuellement en Angleterre. Sauf dans deux régions (les zones de l'industrie cotonnière au Lancashire et sur la Clyde), l'économie britannique est en plein essor. Pour la plupart, les ouvriers ont une maisonette, un jardin, un poste de télévision, souvent une machine à laver et un réfrigérateur, et un nombre toujours plus grand d'entre eux possèdent également une voiture. Bref, la classe ouvrière britannique s'embourgeoise. Elle commence à devenir une classe possédante. Ayant des choses à conserver, certains de ses membres ont décidé de voter pour les conservateurs. Il va de soi que les grands efforts déployés par M. Macmillan en vue d'amener les dirigeants de l'Est et de l'Ouest autour d'une table de conférence, l'ont également favorisé dans l'esprit des électeurs désireux de voir s'établir entre les deux blocs un *modus vivendi*. Commentant les résultats des élections anglaises, le leader travailliste Aneurin Bevan a écrit dans le journal à très fort tirage *News of the World*: « La défaite travailliste a été provoquée par le vote des moins de trente ans, qui tiennent à conserver leur prospérité actuelle et éprouvent certaines inquiétudes pour l'avenir, ce qui les amène à écarter toute « aventure » ou « expérience ». Cette attitude est due à un bien-être matériel fondé en grande partie sur les facilités de crédit. Cette partie de la population est complètement « américanisée » et sa principale caractéristique consiste en un matérialisme agressif accompagné d'angoisse. » Moins acerbe — cela se comprend — M. Macmillan a déclaré après les élections: « Cette élection a montré que la lutte des classes est périmée. »

Quand le socialisme s'embourgeoise

Les élections anglaises ont suscité de grandes discussions dans les milieux socialistes en Europe. La social-démocratie européenne se distingue du communisme en ce qu'elle est réformiste plutôt que révolutionnaire. La grande question qui se pose maintenant à l'esprit des socialistes est de savoir ce qui adviendra du socialisme non-communiste une fois que les réformes les plus importantes qu'il propose auront été adoptées et appliquées. Tel est, en effet, le cas en Angleterre. Ayant appliqué après la guerre le plus gros de son programme de réformes, le socialisme britannique est visiblement arrivé à un point mort. Non pas qu'il n'ait pas d'autres réformes à proposer. Son programme électoral comprenait la renationalisation des industries (comme celle de l'acier) dénationalisées par les conservateurs. Mais lors des élections, le public britannique a clairement fait savoir qu'il ne voulait pas voir l'Etat étendre à l'infini son contrôle de l'industrie. Le *New York Times* a résumé la situation comme suit: « Le parti travailliste a rendu à son pays un courageux service en corrigeant un grand nombre des maux du passé mais, les ayant corrigés, il n'a plus aucune revendication à formuler, et le peuple britannique, ayant plus d'argent à dépenser, préfère le dépenser lui-même que de demander à l'Etat de le dépenser pour lui. » Et le *Herald Tribune* d'ajouter: « Les électeurs britanniques tiennent à conserver l'Etat-providence que leur ont donné les travaillistes, mais préfèrent le voir administrer par les conservateurs. » En somme, les élections britanniques semblent indiquer que le peuple tend à devenir conservateur et libéral à partir du moment qu'il a quelque chose à conserver. Or, de retour des Etats-Unis, M. Khrouchtchev a promis au peuple russe plus de réfrigérateurs, de postes de télévision, de machines à laver et à coudre, etc. Les populations des pays soumis au régime communiste ne risquent-elles pas de s'embourgeoiser à leur tour à mesure que leur niveau de vie s'élève?

AIMEZ-VOUS LA VIE?

L'amour de la vie est un sentiment naturel chez les gens normaux. La mort est notre ennemie. Le Donateur de la vie est notre Ami fidèle qui inspira la pensée suivante à son Fils: « Celui qui écoute ma parole, et qui croit à celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle. » — Jean 5:24.

Comment pouvons-nous arriver à connaître l'Auteur de la vie, Jéhovah Dieu, et le principal Agent de la vie, Jésus-Christ? Peut-on se mettre, sans doute possible, sur le chemin de la vie éternelle? Oui, cela est possible!

Nous devons apprendre, dès maintenant, à faire preuve d'amour, à vivre l'amour, à prêcher l'amour, que l'on soit homme ou femme, célibataire ou marié, jeune ou vieux. Si nous vivons déjà maintenant selon la volonté de Jéhovah, nous pouvons entretenir avec certitude l'espoir de vivre éternellement. Procurez-vous le livre intitulé *C'est ici la vie éternelle!*. Etudiez-le avec la Bible. Votre connaissance et votre amour de la vie s'en trouveront augmentées. Envoyez le coupon ci-dessous à l'adresse appropriée et, outre le livre précité, vous recevrez gracieusement la brochure *La voie de Dieu est une voie d'amour*. Le livre relié *C'est ici la vie éternelle!* ne coûte que 250 fr. (25 fr. belges, 50 cents canadiens ou 2 fr. suisses).

Association « Les Témoins de Jéhovah » **31, rue du Point-du-Jour, BOULOGNE-BILLANCOURT, (Seine).**
(C.C.P. Paris 6072-27)

Veuillez m'envoyer le livre « C'est ici la vie éternelle! », pour lequel je joins la somme de ..... ainsi que la brochure gratuite.

Nom ..... Ville .....

Rue et No ..... Département .....

Pour les pays suivants, veuillez écrire à « Watch Tower », aux adresses ci-après: BELGIQUE : 28, av. Gén. Eisenhower, Bruxelles 3 (C.C.P. 969-76); CANADA : 150 Bridgeland Ave., Toronto 19; SUISSE : 39 Allmendstrasse, Berne 22 (C.C.P. III 3319).